

Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française) site : parlementfrancophone.brussels

Commission des Affaires générales et résiduaires, de la Cohésion sociale et des Infrastructures sportives

Bulletin des travaux

Mardi 16 avril 2024

La commission s'est réunie à 15h05 sous la présidence de M. Kalvin Soiresse Njall, président.

 Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération du 14 mars 2024 entre la Commission communautaire française, la Commission communautaire commune et la Région de Bruxelles-Capitale concernant la création de la plateforme permanente de dialogue et de concertation du non-marchand et son hébergement auprès de Brupartners

doc. 155 (2023-2024) n° 1

Décisions

- A l'unanimité des 10 membres présents, Mme Farida Tahar a été désignée en qualité de rapporteuse.
- La commission a entendu l'exposé de Mme Barbara Trachte, ministre-présidente du Collège.
- La commission a procédé à une discussion générale.
- La commission a procédé à la discussion et au vote des articles du projet de décret :
 - L'article premier a été adopté à l'unanimité des 10 membres présents.
 - L'article 2 a été adopté à l'unanimité des 10 membres présents.
- L'ensemble du projet de décret a été adopté à l'unanimité des 10 membres présents.
- Il a été fait confiance au président et à la rapporteuse pour l'élaboration du rapport.

2. Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération du 21 mars 2024 entre la Communauté française, la Commission communautaire française et la Région de Bruxelles-Capitale relatif aux besoins spécifiques de l'enseignement obligatoire et de l'accueil de la petite enfance à Bruxelles doc. 158 (2023-2024) n° 1

<u>Décisions</u>

- A l'unanimité des 10 membres présents, M. Hasan Koyuncu a été désigné en qualité de rapporteur.
- La commission a entendu l'exposé de Mme Barbara Trachte, ministre-présidente du Collège.
- La commission a procédé à une discussion générale.
- La commission a procédé à la discussion et au vote des articles :
 - L'article premier a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
 - o L'article 2 a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
- L'ensemble du projet de décret a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
- Il a été fait confiance au président et au rapporteur pour l'élaboration du rapport.

3. Divers

p.m.

Prochaine réunion : sur convocation.

<u>Membres présents</u>: Mme Aurélie Czekalski, M. Emmanuel De Bock, M. Jonathan de Patoul, Mme Véronique Jamoulle (supplée M. Jamal Ikazban), M. Hasan Koyuncu, M. Bertin Mampaka Mankamba, M. Petya Obolensky (supplée M. Luc Vancauwenberge), M. Kalvin Soiresse Njall (président), Mme Farida Tahar, M. Hicham Talhi (remplace M. Pierre-Yves Lux) et M. Gaëtan Van Goidsenhoven.

Membre absente: Mme Nadia El Yousfi.

<u>Etait également présente à la réunion</u>: Mme Barbara Trachte (ministre-présidente).